
Présidence de l'OSCE : Macédoine du Nord Présidence du FCS : Bosnie-Herzégovine**87^e SÉANCE COMMUNE DU CONSEIL PERMANENT
ET DU FORUM POUR LA COOPÉRATION
EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ**

1. Date : mercredi 8 mars 2023 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 05
Suspension : 13 h 05
Reprise : 15 heures
Clôture : 15 h 50

2. Président : Ambassadeur S. Bencun (FCS) (Bosnie-Herzégovine)
M. A. Dorović (FCS) (Bosnie-Herzégovine)
Ambassadeur I. Djundev (CP) (Macédoine du Nord)
M. M. Pop Angelov (CP) (Macédoine du Nord)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ : « RÉOLUTION 1325
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU SUR LES
FEMMES, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ »

Président (FCS), Président (CP), Secrétaire générale (SEC.GAL/33/23 OSCE+), M. M. Steinhelfer (FCS-PC.DEL/15/23), M^{me} K. Levchenko, M^{me} N. Grbić Pavlović, États-Unis d'Amérique (FCS-PC.DEL/10/23), Suède-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FSC-PC.DEL/7/23), Suède, Royaume-Uni, Allemagne (FSC-PC.DEL/12/23 OSCE+), Canada (FSC-PC.DEL/16/23 OSCE+), Türkiye (FSC-PC.DEL/22/23 OSCE+), Suisse (FSC-PC.DEL/11/23 OSCE+), Albanie (FSC-PC.DEL/20/23 OSCE+), Géorgie, Slovénie, Italie, Norvège (FSC-PC.DEL/2/23), Malte (FSC-PC.DEL/18/23 OSCE+), Espagne, Belgique (FSC-PC.DEL/4/23), Islande (FSC-PC.DEL/6/23 OSCE+), Fédération de Russie (FSC-PC.DEL/19/23 OSCE+), Kazakhstan (FSC-PC.DEL/21/23

OSCE+), Azerbaïdjan (FSC-PC.DEL/23/23 OSCE+) (FSC-PC.DEL/24/23 OSCE+), Finlande (FSC-PC.DEL/17/23 OSCE+), Lettonie (FSC-PC.DEL/8/23 OSCE+), Irlande (FSC-PC.DEL/5/23), Saint-Siège (FSC-PC.DEL/3/23 OSCE+), Arménie (FSC-PC.DEL/25/23), Pays-Bas (FSC-PC.DEL/9/23 OSCE+), Assemblée parlementaire de l'OSCE (PA.GAL/6/23 OSCE+), Représentante permanente de l'Allemagne (également au nom des représentants permanents de l'Albanie, de l'Andorre, de la Bulgarie, du Canada, de Chypre, de la France, de la Géorgie, de l'Irlande, de l'Islande, de la Lettonie, du Liechtenstein, de Malte, de la Moldavie, de la Norvège, de Saint-Marin, de la Slovénie, de la Suède, de la Türkiye et de l'Union européenne) (FSC-PC.DEL/14/23 OSCE+),
Coordonnatrice du FCS pour les questions relatives à la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU (Allemagne) (FSC-PC.DEL/13/23 OSCE+).

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Point sur les orientations pour la fourniture à titre bénévole d'informations annuelles sur les femmes, la paix et la sécurité dans le cadre du Questionnaire sur le Code de conduite de l'OSCE relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité :

Royaume-Uni (également au nom de la Belgique, de la Coordonnatrice du FCS pour les questions relatives à la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU (Allemagne) et du Coordonnateur du FCS pour le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité (Suisse))

4. Prochaine séance :

À annoncer